

Mars 2021

***Lettre ouverte du Cnajep au Gouvernement***

Alerte : jeunesses en danger !

## Des chiffres alarmants

La situation d’un certain nombre de jeunes avant la COVID 19 était déjà inquiétante, mais la crise sanitaire, économique et sociale est venue amplifier, aggraver la précarité de bon nombre d’entre eux.

1 million de 18-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté et 1,8 millions d’enfants (enfants de pauvres).1

La situation des 18-25 ans est particulièrement alarmante, : des promesses d’emploi qui ne s’enclenchent pas, des missions d’intérim qui s’arrêtent, … Une tranche d’âge qui, de surcroit, n’a pas accès aux minimas sociaux.

32% des 18-24 ans ont un trouble de santé mentale, +11 points par rapport à l’ensemble de la population.2

Dans ce contexte où de nombreux jeunes sont dans un état d’urgence alimentaire, ils subissent une insécurité locative avec une réforme des aides personnalisées au logement (APL) qui diminue leurs allocations, alors même qu’ils cumulent déjà beaucoup de difficulté pour accéder au logement, sur un marché très tendu pour eux.

Il est malheureusement possible de multiplier les alertes qui valent pour :

* Les étudiants.es : à l’issue du premier confinement, 23% des étudiants.es déclarent avoir eu des pensées suicidaires3. Depuis, ces dernier.es n’ont pu réinvestir leurs universités que durant quelques semaines. Un constat qui illustre l’absence de considération et d’actions des pouvoirs publics pour répondre à ce péril étudiant, catalysant ainsi l’isolement social et la précarité d’un public dont la santé mentale se voit aujourd’hui plus que jamais fragilisée.
* Tous ces jeunes qui ne vont plus à l’école, qui ne sont pas l’université, qui ne fréquentent pas une

mission locale, qui ont disparu des radars …

# Les associations de jeunesse et d’éducation populaire tirent la sonnette d’alarme !

1 [www.inegalites.fr/Rapport-sur-la-pauvrete-en-France-2020-21](http://www.inegalites.fr/Rapport-sur-la-pauvrete-en-France-2020-21)

2 <https://www.ipsos.com/fr-fr/la-sante-mentale-des-18-24-ans-plus-que-preoccupante>

3 <https://www.fage.org/ressources/documents/3/6294-DP_13-07-20_Enquete_FAGE-IPSOS_Les-.pdf>

## Des mesures d’urgence nécessaires mais insuffisantes.

Face à cette crise, le Gouvernement a proposé le plan 1 jeune 1 solution. Ces mesures étaient nécessaires et doivent être soulignées : des conditions améliorées du PACEA, aides d’urgence aux travailleurs précaires et jeunes diplômés entrant sur le marché du travail, revalorisation des barèmes de rémunération des stagiaires, soutien aux entreprises pour l’embauche de jeunes, 200 000 Garanties Jeunes, 100 000 nouvelles missions de service civique et jobs étudiants notamment, des postes FONJEP « jeunes », …

Cependant la mise en œuvre de ces mesures appelle une meilleure visibilité. Centrées uniquement sur l’emploi, au risque notamment d’un dévoiement avéré du service civique vers une forme de sous-emploi, elles demeurent par ailleurs limitées dans le temps.4

Si l’insertion professionnelle est un enjeu majeur, les jeunes ont surtout besoin d’emplois dignes et pérennes. L’accès à un logement ou à la santé sont tout aussi importants, tout comme l’accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, à l’engagement volontaire, …

Dans ce contexte, le maintien en l’état du Service National Universel est d’autant plus incompréhensible : le SNU mobilise un investissement sans précédent pour les jeunes de 14 à 18 ans, au moment où l’urgence concerne l’ensemble des jeunesses, avec sans doute une priorité pour les jeunes de 18 à 25 ans en phase de construction de leurs parcours et en prise avec un risque sans précédent de décrochage et de dislocation sociale.

## Un besoin de méthode et de co-construction

Les associations de jeunesse et d’éducation populaire, très attachées à l’élaboration collective des politiques publiques, attirent également l’attention sur le besoin d’une nouvelle méthode de co-construction avec les associations. Le Conseil d’orientation des politiques de jeunesse (COJ) est un formidable outil qui aurait pu être saisi en amont du plan « 1 jeune 1 solution », les organisations de jeunesse et d’éducation populaire également. Le Comité de suivi du plan « 1 jeune 1 solution » un temps annoncé verra-t-il le jour ?

Peut-on parler de politique de jeunesse sans co-construction avec les jeunes ?

Dans un contexte de défiance à l’égard des institutions, il est crucial d’associer les jeunes et les organisations qui les accompagnent à construire avec eux des politiques de jeunesse qui répondent à leurs besoins de manière pérenne. Le dialogue structuré, tant au niveau européen que régional, constitue une méthode aujourd’hui éprouvée qui peut être utilisée.5 Notre expérience le démontre.

Cette démarche est d’autant plus importante à adopter qu’elle permettrait de donner un cap politique suffisamment fort pour impulser une cohérence entre la politique nationale et celles des conseils régionaux qui sont chefs de file sur les questions de politique jeunesse.

4 <https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Declarations/2020/201202_Jeunes.pdf>

5 [https://provox-jeunesse.fr](https://provox-jeunesse.fr/)

## Le Cnajep propose :

* L’ouverture du Revenu de Solidarité Active (RSA) aux moins de 25 ans ;
* Le développement de la Garantie Jeune universelle : les récentes annonces d’Elisabeth Borne sur la Garantie Jeunes universelle sont l’occasion d’intégrer d’autres questions que l’emploi pour garantir la possibilité de tous et toutes à vivre et à agir ;
* Un accueil de tou.tes les étudiant.es en présentiel à 50% des jauges, accompagné de la réouverture

de l’ensemble des services universitaires ;

* De redéployer les crédits du SNU, vers une politique de jeunesse globale attentive aux jeunes qui en ont le plus besoin ;
* La reconnaissance et le soutien des différentes formes de volontariat de l’animation ;
* Un contrôle parlementaire de l’impact sur les jeunes des 6,7 milliards du plan « 1 jeune 1 solution » ;
* De conforter le rôle et la place du Comité d’orientation des politiques de jeunesse (COJ) en suivi et en pilotage d’une stratégie co-construite pour l’inclusion des jeunes. A cet égard, nous attendons beaucoup de la réflexion sur la Garantie Jeunes universelle à laquelle nous souhaitons être associés ;
* Au gouvernement de réaffirmer un cap politique vers des politiques de jeunesse structurelles qui sécurisent les parcours de tous les jeunes ;
* Au gouvernement de clarifier la gouvernance des politiques de jeunesse, du local au niveau européen, en co-construction avec les collectivités locales et la société civile organisée.

**Le Cnajep demande** un véritable Plan de soutien aux associations de jeunesse et d’éducation populaire qui :

* Agissent avec et pour les jeunes sur des enjeux primordiaux : la santé, l’éducation, les mobilités, l’engagement volontaire, les pratiques sportives et culturelles, le logement, les loisirs, les vacances,

…

* Inventent chaque jour des actions avec l’ensemble des citoyen.nes et notamment les jeunes pour continuer à « faire société » même dans ce contexte de crise sanitaire.

Les associations de jeunesse et d’éducation populaire ont toujours été mobilisées pour répondre aux besoins des jeunes. Elles sont prêtes à agir et à s’investir aux côtés des pouvoirs publics à tous les échelons du territoire.

# Lettre envoyée au Président de la République ; au Premier ministre ; à la ministre du Travail ; à la ministre de l’Enseignement supérieur ; à la secrétaire d’Etat à la jeunesse ; aux député.es et sénateurs/trices

**Comité** pour les **relations nationales** et **internationales** des **associations** de **jeunesse** et d'**éducation populaire***, le Cnajep est* ***la plateforme des associations de jeunesse et d’éducation populaire qui réunit plus de 75 organisations nationales.*** *Ces associations agissent sur l’ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l’éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l’accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l’insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d’idées sur la jeunesse, l’éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Il est le* ***Conseil national de jeunesse, CNJ*** *et anime le dialogue structuré. Il* ***anime également un réseau de 17 Crajep*** *sur l’ensemble du territoire français.* [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr/)